



Entreprise et assurance étrangère (européenne) inattaquable ?

Par **Florent94**, le **26/08/2009** à **12:11**

Bonjour,
j'explique vite fait notre cas.

Nous avons fait faire des travaux par une entreprise polonaise (implanté en France à l'époque). Nous avons bien reçu l'attestation d'assurance. Nous avons constaté que les finitions n'ont pas été faites comme prévue. Nous avons essayé de les joindre sans succès (entre autre : recommandé retourné chez nous).

Un conseil juridique nous a dit que l'on ne pouvait pas se retourner contre leur assurance, car l'assurance est polonaise.

Je suis très surpris de cette réponse?

Quelqu'un peut-il me donner des infos à ce sujet ?